

Ça se passe en région

AICVF Poitou-Charentes-Haute Vienne (POI)

Assemblée générale sous le signe de l'énergie et de l'environnement

A l'occasion de son Assemblée Générale, la Région AICVF POI a donné la parole à ses membres et partenaires pour partager leurs expériences autour de la Gestion de l'Énergie et de l'Environnement.

L'AICVF Poitou-Charentes-Haute Vienne a organisé vendredi 17 mars 2023, son Assemblée Générale chez son partenaire Régional Poujoulat, précédée d'une prise de parole qui visait à présenter les plans d'actions entreprises autour de l'énergie et de l'environnement. Ainsi, 51 personnes ont assisté à cet évènement riche d'enseignements.

D'abord **MM. Ferger** et **Roger**, tous deux responsables commerciaux chez Poujoulat, nous ont présenté leur bilan à date des actions menées autour de la performance énergétique et de l'empreinte environnementale au sein de leur groupe. Ensuite **MM. Laurent** et **Bordas**, respectivement directeur et directeur recherche & développement, sont intervenus sur deux points : le PEP et les solutions QAI chez VIM. Place ensuite à l'intervention de **M. Alain** du service technique de l'hôpital de Niort qui a concentré sa présentation sur l'Impact des coûts de l'énergie



avec les solutions mises en œuvre pour y remédier dans son établissement. Enfin, **M. Duval**, chargé du développement commercial Gaz Seolis a conclu cette présentation en s'intéressant à la mobilité décarbonée.

Les priorités du Groupe Poujoulat : performance énergétique et respect de l'environnement



Poujoulat nous a présenté un bilan chiffré très précis de ses actions : diminution de 55 % de l'éclairage, tri et valorisation de 96 % des déchets, maîtrise de la consommation d'eau (60 % de la valeur réglementaire), maîtrise des dépenses de chauffage avec une chaufferie biomasse qui

couvre 94 % des besoins et permet d'éviter 7000 tonnes d'émissions CO₂, installation de 1240 m² de panneaux solaires photovoltaïques en autoconsommation (245 kW crête). D'autres actions sont menées notamment sur le contrôle du respect des engagements des fournisseurs vis-à-vis du respect de l'environnement.



Présentation VIM Expert en ventilation

Au niveau énergétique la société VIM nous a également présenté dans son propos introductif une démarche industrielle engagée notamment avec la construction en 2011, d'une nouvelle usine avec une énergie tout électrique associée à une installation photovoltaïque en revente pour limiter ses dépenses de consommation. Mais l'enjeu industriel réside dans la fabrication de produits répondant aux exigences environnementales.

Qu'est-ce qu'un PEP ?

Le PEP, Profil Environnemental Produit, est un document qui va permettre de connaître l'impact environnemental

sur des indicateurs tels que le changement climatique (Indicateurs RE 2020), l'épuisement des ressources fossiles, ou encore le besoin en eau. En tout c'est plus de 40 indicateurs à mesurer. Ces données vont permettre de réaliser l'ACV (Analyse du Cycle de Vie) du produit en s'appuyant sur des normes, des règles générales et des règles spécifiques.

Solutions VIM en QAI :

A titre d'exemple, VIM nous a présenté sa centrale double flux avec échangeur rotatif et modulation de débit pour faire varier les débits des terminaux en fonction utilisation grâce au contrôle par des sondes du CO₂ et des COV.



Intervention Centre Hospitalier de Niort

Notre membre **Yann Alain** du service technique de l'hôpital de Niort, nous a présenté, après avoir évoqué les contraintes d'évolution des coûts énergie : électricité x 2,5/3 et gaz x 5, les solutions, mises en œuvre, pour y remédier : sobriété énergétique en sensibilisant les utilisateurs au niveau de l'éclairage, de la température, etc. pour stabiliser les consommations, maîtrise des dépenses chauffage et ECS avec la chaufferie biomasse qui couvre 80 à 90 % des besoins (gain carbone – 30 % en 10 ans et gain CO2 70 % en 10 ans soit 6068 à 1527 tonnes), enfin mise en place de comptage énergie par zone, pour analyse des consommations, matelas calorifuge robinetteries, pompes à débit

variable avec terminaux autorégulés, en phase avec le décret tertiaire.



Présentation Seolis : station BioGNV



Enfin, la dernière présentation de notre Partenaire Seolis : le BioGNV qu'est-ce que c'est ?

Notre intervenant **M. Duval** nous a informé que d'abord, c'étaient des stations pour véhicules légers, bus et poids lourds et que le BioGNV bénéficie, pour son développement, d'aides des pouvoirs publics car le secteur du transport est un enjeu important : énergivore avec source d'émission

mondiale à effet de serre et polluants locaux.

En effet le BioGNV, comme brique de l'économie circulaire, constitué de gaz vert avec méthanisation, permet l'amélioration du niveau sonore des véhicules et de la qualité de l'air (réduction de 95 % des particules fines et 30 à 70 % de celles d'oxygène, d'azote, gaz polluants) et enfin contribue à la décarbonation des transports.

A la suite de la réunion, nous avons organisé l'AG AICVF POI à l'auberge du Griffier : présentation du bilan financier 2022 et prévisionnel financier 2023, approuvés par les 30 membres présents. Également, renouvellement du bureau : renouvellement des 9 membres précédents et une entrée : **Laurent le Guillou** (BET Kappa Ingénierie), approuvée par les 30 membres présents.

L'AG a été suivie d'un buffet déjeunatoire convivial ■

Compte rendu et présentations disponibles sur le site régional AICVF POI : <https://aicvf.org/poitou-charentes/>

Pour le bureau AICVF POI
Jean-Marie Souchet, président AICVF POI

Vu sur les réseaux

AICVF Provence

Soirée technique

France Lacroix • 1er
Responsable Communication et Webmarketing chez Caleffi Hydronic Solutions
4 j • 🌐

Soirée technique AICVF

Hier soir, **Pierre-Louis TARANTO** et moi même sommes descendus à #Marseille à l'occasion de la soirée technique AICVF Provence, au programme :

- Assemblée générale du groupement régional Provence
- Réunion technique animée par Pierre Louis en sa qualité de responsable technique chez **Caleffi Hydronic Solutions** France sur le thème de l'antipollution.

Sa présentation s'est appuyée sur notre revue périodique N°9 : "Protection du réseau d'eau, jusqu'au robinet". Celle-ci a suscité l'intérêt des participants grâce à ses explications claires et ses schémas de mise en situation.

Cette soirée s'est terminée par un cocktail dînatoire 🍷🍷 pour échanger sur les activités et les projets de chacun dans la région.

👉 Merci à tous pour votre participation et n'oubliez pas que toutes nos revues "Hydraulique" sont disponibles sur notre site web, lien en premier commentaire.

Gilles RAIFFAUD Bertrand GANDILHON Anne-Laure R. NETO Lionel Nicolas Polaczyk Edouard ROBERT Thibaud ALBALADEJO Laëtitia HURTADO William Harmelin Jean Gouyé Maryne Cordier

Mohamed ABDELMOUMENE et 44 autres personnes 3 commentaires · 6 repubblications

Réactions

Kiosque

Vient de paraître : revue CVC du mois d'avril

CONDITIONNEMENT D'AIR
CVC
CHAUFFAGE VENTILATION
LA REVUE DES CLIMATICIENS
www.aicvf.org
Mars 2023 - Avril 2023

DOSSIER
Conception des installations de ventilation dans les bâtiments tertiaires post covid

QUESTIONS À
Anne-Lise Deloron-Rocard, directrice du marché rénovation du groupe La Poste

AVIS D'EXPERTS
L'opposabilité du DPE Logement

DOSSIER
Sobriété, efficacité énergétique et bas carbone

Un numéro exceptionnel de 72 pages qui témoigne de la mutation sensible du marché du génie climatique. En effet, la conjoncture économique, sociale, sanitaire combinée aux enjeux climatiques joue un rôle d'accélérateur dans cette transformation et engage la profession à réfléchir, analyser et innover pour s'adapter à des nouveaux repères et de nouvelles règles du jeu.

Au sommaire de ce numéro, le regard de nos experts sur l'opposabilité du DPE, un premier dossier sur l'évolution des conceptions de nos installations de ventilation

dans les bâtiments tertiaires post-Covid, un deuxième sur l'ajustement de nos savoir-faire autour du triptyque - Efficacité énergétique - Économie carbone - Sobriété d'usage, un Climagora qui bouscule nos orientations réglementaires porté par Bruno Peuportier, directeur de recherche des Mines de Paris, une interview exclusive d'Anne-Lise Deloron-Rocard, directrice du marché rénovation du groupe La Poste, et « un coup de projecteur » sur des témoignages et des lauréats aux initiatives remarquables. ■

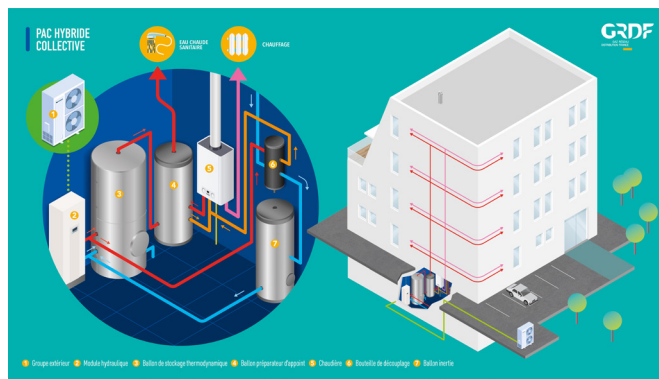
[Lire la version numérique](#)

La parole aux partenaires

La PAC hybride collective

La PAC hybride collective est l'association de deux systèmes bien connus de la profession : une pompe à chaleur collective et une chaudière gaz à condensation, le tout équipé d'une régulation intelligente. La PAC hybride collective répond aux exigences réglementaires dans le neuf comme en rénovation. ■

[PAC hybride collective | GRDF Cegibat](#)



Tendances

Régulation et Gestion Technique des Bâtiments - Évaluation du marché ACR 2022

Malgré des freins importants en construction neuve, l'exclusion de la régulation chauffage dans MaPrimeRénov et la baisse constante des solutions non programmables (-20 %), avec ses 215,2 M€ le secteur régulation a progressé de 3,3 % grâce notamment à la progression des vannes de régulation modulantes (+30 %), des vannes d'équilibrage dynamique et à l'activité ventilation-climatisation (+7,8 %). Les services de type commissionnement, maintenance préventive et exploitation ont progressé de 4,4 % (un record) sur une activité qui reste modeste avec ses 64,9 M€.



Le marché de la GTB poursuit sa croissance avec une progression de 11,7 % sur les opérations de rénovation énergétique réglementaires portées par le décret BACS (Building Automation & Control Systems).

Perspectives 2023 - Pour résumer, le décret BACS rassemble les moyens permettant d'atteindre les objectifs de réduction de consommation énergétique fixés par le



décret tertiaire pour tous les bâtiments non résidentiels d'une puissance supérieure à 290 KW. Il s'impose donc comme moyen le plus simple et efficace pour atteindre la sobriété énergétique des bâtiments en regard des directives réglementaires françaises. Dans ce cadre des BACS, le syndicat des Automatismes, du génie Climatique et de la Régulation (ACR) a créé l'**Alliance BACS** pour fédérer l'ensemble des acteurs du marché sur la base de ses fondamentaux.

La conjoncture 2022 a pesé sur l'activité du syndicat ACR qui est toutefois convaincu de la valeur et de l'intérêt des dispositifs réglementaires et de la contribution du décret BACS à la performance énergétique des bâtiments. Avec l'**Alliance BACS**, ACR et son nouveau Président **Rachid Khadir**, Directeur des affaires industrielles Siemens, se donne pour objectif le déploiement des documents de référence du décret BACS, de la formation ainsi que de l'aide à la mise en œuvre des réglementations en France. ACR proposera des sessions de formation sur les fondamentaux du décret BACS à partir de mai 2023. ■

www.acr-regulation.com

La Matinale AFPAC 2023

Elle a rassemblé plus de 150 personnes dans l'auditorium de la FFB rue Lapérouse. Accueillis par Pascal Housset, président de UMGGCP – FFB, il a immédiatement donné la parole à François Deroche, président de l'AFPAC qui a rappelé la valeur économique de la PAC en termes de confort et les ambitions de décarbonation dans l'habitat, **en construction neuve et en rénovation**, les deux thématiques essentielles de cette matinée. Après un rapide échange de chiffres entre l'ADEME et DGSE sur

le nombre de logements à rénover, le poids carbone résultant, les objectifs à 2050, la progression de décarbonation... Laurent Parisse, connu pour son activité dans les domaines HVAC, a présenté **la vision suisse des Services Industriels de Genève (SIG)** dont il est directeur marketing. Avec 237 000 clients et 300 000 installations de comptage, 24 000 bâtiments, dont 65 % en énergie fossile et 49 % à rénover, alimentés par des réseaux thermiques bois, gaz naturel, déchets ménagers, SIG est

engagé pour atteindre les objectifs cantonaux de diminution des émissions genevoises de CO₂ de 60 % à l'horizon 2030. Des solutions « Chaleur renouvelable » avec financement intégré ont été réalisées sur des patrimoines collectifs conséquents, incluant les études, l'exploitation, la coordination des travaux, la maintenance et le remplacement du matériel, **l'ensemble pris en compte dans le prix du kWh** pour une fourniture de chaleur sur une durée de 20 ans. Avec plusieurs références en hybridation ou en chaleur renouvelable, SIG montre des avancées qui vont dans le sens de la transition énergétique et de la réduction d'émission carbone, facilités sans doute par l'indépendance économique de la Suisse.

Valérie Laplagne d'Uniclimate et **David Lebannier**, associé Pouget Consultants, ont présenté **un plan d'action pour favoriser la PAC** en logement collectif. **Technique** pour aider au choix de la solution pérenne en PAC, conception, dimensionnement, maintenance.

Formation des acteurs, savoir-faire et compétence en logement collectif et **Communication** pour la diffusion des bonnes pratiques, des enjeux et des solutions avec espaces web dédiés, webinaires etc... Ils ont commenté l'ouvrage « *La Pompe à Chaleur des solutions disponibles en habitat collectif* » édité par l'AFPAC pour cette matinale, et qui marque bien la volonté de faire entrer la PAC dans

les réflexes d'équipement ou de rénovation logement. D'autres ouvrages ou guides du GT PAC suivront, sur l'intégration acoustique, le raccordement électrique ou le dimensionnement en collectif. Bertrand Eyraud, Directeur RSE et innovations chez Kaufman & Broad a bien traduit

les changements auxquels conduiront ces nouveaux réflexes en construction de logements neufs pour respecter les objectifs carbone de la construction et pour réduire le besoin énergétique du confort du logement. Il montre l'évaluation de **l'incidence du réflexe PAC** en pourcentage carbone, de la conception à la livraison d'un bâtiment. Avant la conclusion de cette matinée par le président François Deroche, Christel Molle, vice-président de l'AFPAC a rappelé en quelques mots les contrôles imposés aux fabricants sur leurs valeurs et performances pour figurer dans l'offre produits PAC. En dix ans, le COP moyen maxi d'une PAC est passé de **3,27 à aujourd'hui 4,25**, soit une progression de 30 %. Le Fraunhofer Institute de Fribourg indique que sur 250 PAC installées, le SCOP moyen mesuré était de 3,2 en aérothermie et de 4,3 en géothermie ; avec des inverter plus silencieux et des plages de fonctionnement en chauffage, à température négative extérieure pouvant atteindre moins 30 °C. Il conclut sur leur fabrication à 94 % recyclable et les nouveaux fluides frigorigènes à bien plus faible PRP. ■



Plomberie : bilan 2022 des canalisations en matériaux de synthèse

Né avec l'hydrocablé du sanitaire et du chauffage dans les années 80, le Syndicat COCHEBAT indique qu'un peu plus de 75 000 km de tubes polyoléfine et multicouche ont été posés en France en 2022, soit presque 2 fois le tour de la terre !). Bien qu'en recul de 10 %, suite à une année Covid, le multicouche a progressé de 14 % avec le marché de la pompe à chaleur. Avec 4,7 millions de m² de surfaces chauffantes/rafraîchissantes basse température (murs-plafonds-planchers), en recul de 10 % sur 2021, le développement de cette solution confort se voit freinée par les marques de distributeur - non comptabilisées dans les résultats COCHEBAT. Les surfaces chauffantes/rafraîchissantes basse température (PCRBT) sont toutefois



reconnues comme pertinentes en RE 2020 pour le confort, les économies d'énergie et leur faible impact carbone. Les canalisations sanitaires et alimentation chauffage plastiques sont certifiées par la NF 545 et sont fortement recommandées en utilisation PCRBT couplé à des systèmes PAC. Cela



reste un atout pour COCHEBAT avec ces systèmes qui répondent aux besoins de chauffage et de rafraîchissement. ■

www.cochebat.org

Investissement, innovations et résultats

À l'occasion du salon International ISH de Francfort, Thomas Hein, le PDG de la plus importante activité de Viessmann Climate Solution a communiqué des résultats de croissance 2022 de 19 % pour un CA de 4 Milliards d'€, confirmé par le début de l'exercice 2023. Pour lui, les solutions climatiques Viessmann répondent aux objectifs climatiques européens de réduction 1990/2030

d'à minima 55 % des émissions CO₂. Passée sur 2022 de 13000 à 14500 membres, la Famille des professionnels Viessmann animés et servis directement par la marque est une référence en termes d'efficacité, de service et de compétences. Le nombre de pompes à chaleur installées et en projet à venir en constitue le pilier essentiel. Les investissements récemment annoncés par Viessmann dans le développement des solutions climatiques vertes en sont témoins. Pompes à chaleur à réfrigérants naturels, biomasse, énergie solaire thermique et photovoltaïque, batteries de stockage, solutions de ventilation... La liste est longue des projets et innovations portés par Viessmann qui présentait sur ISH soixante solutions climatiques innovantes, comme écosystème ViCare Smart Climate ou « système de chauffage invisible » solution particulièrement peu encombrante composée d'une pompe à chaleur moderne, d'un ballon d'eau chaude, d'un système de ventilation résidentiel en option, ainsi que d'une batterie de stockage, spécialement conçue pour les constructions neuves, et « créatrices d'espaces de vie pour les générations à venir ». ■

VISSMANN



www.viessmann.fr

Le parlement européen jette un froid

Le vote fin mars par le Parlement Européen, du texte de la Commission ENVI sur la révision de la F-Gas et la mise en jeu des objectifs verts de l'UE a soulevé de nombreuses réactions. Il s'agissait, en résumé, de statuer sur la durée d'autorisation d'usage des fluides frigorigènes fluorés HFC dans la fabrication des pompes à chaleur dans le cadre des objectifs climatiques européens. En effet, le Parlement semble vouloir y mettre un frein. Pour l'ADC3R (Association française des Distributeurs, Conditionneurs Récupérateurs et Retraiteurs

de fluides frigorigènes) et les acteurs de la PAC et du froid, le vote va à l'encontre des objectifs de REpowerEU et risque de contrarier l'élan de la pompe à chaleur en accélérant l'obsolescence des machines récemment installées en résidentiel, commerce et petit tertiaire. L'inquiétude partagée par tous les acteurs du froid et de la PAC suffira-t-elle à faire pencher les décisions finales vers un juste équilibre, en harmonie avec les nécessités professionnelles, l'efficacité énergétique et les objectifs d'allègement carbone ? ■

Trois nouveautés France Air

Les deux nouvelles hottes **Atria Island®** et **Moorea Island®** sont étudiées pour les cuisines de type îlot dites scramble, qu'on rencontre essentiellement en restauration d'entreprises, universitaires et ou scolaires. Leur capteur en V offre un plus faible encombrement que deux hottes adossées et répond mieux aux espaces de faible largeur. Elles peuvent être équipées du dispositif Pulse qui permet des économies d'énergie grâce à une réduction des débits d'air de 30 % et se compose d'un jet d'air incliné à 40° sur le pourtour de la hotte qui assure un meilleur confort pour le cuisinier avec une vitesse d'air inférieur à 0,25 m/s. Les hottes Atria Island® et Moorea Island® sont dotées en



ATRIA

standard d'une purge pour graisses et condensats ainsi que de filtres à chocs. Un éclairage LED offre en plus une ambiance de travail plus confortable. La nouvelle hotte pour four à braises **Braséria®** est quant à elle dotée d'un système d'extinction des flammèches qui s'active dès l'ouverture du



four. Sa sonde de détection de température par infrarouge déclenche automatiquement le système de pulvérisation d'eau sur les filtres à chocs à protection renforcée (filtres à double chicane permettant d'avoir une protection plus importante contre les graisses et les flammes). Conforme à la norme européenne NF EN 16-282, Braseria® est disponible en 2 versions : Air pulsé, semblable au fonctionnement Pulse, et Air pulsé compensation dont un flux complémentaire d'air neuf prétraité est soufflé à basse vitesse par le panneau frontal de la hotte pour se réchauffer dans l'ambiance avant d'entrer en contact avec les opérateurs. ■

www.france-air.com



Hotte Braseria

Unité intérieure compacte A+++

L'unité intérieure SHORAI™ Edge Black & White de Toshiba est proposée en 7 tailles de 2 à 7 kW, en noir mat ou blanc. Sa télécommande design assortie offre une multitude de fonctionnalités confort et performances énergétiques. Ses dimensions, particulièrement compactes (H293 x L800 x P226 mm), lui permettent de s'adapter en toute discrétion dans tous types de projets modernes ou traditionnels.

Peu énergivore, son efficacité énergétique

est jusqu'à A+++ en chauffage comme en rafraîchissement, se distingue par ses caractéristiques techniques avancées. Elle dispose de la toute dernière technologie Inverter associée au compresseur Twin-Rotary conçu et fabriqué par Toshiba Air Conditioning. Son intelligence permet d'optimiser en permanence le fonctionnement du système et d'adapter précisément les puissances de chauffage en fonction du besoin pièce par pièce. Sa diffusion d'air optimisée offre une température d'ambiance homogène et assure un confort et un air sain. Un soin tout particulier a été apporté à la qualité de l'air intérieur avec le système de filtration Toshiba « Ultra Pure » qui capture jusqu'à 94 % des particules en suspension issues de la pollution atmosphérique associé à la batterie hydrophobe et à la fonction autonettoyante, qui assure à l'utilisateur une qualité d'air exceptionnelle. ■

www.toshiba-confort.fr

